

# Grands enfants, jeunes adultes: enjeux des troubles psychiques à l'aube de la majorité

**Dr A.Fuseau**  
**Psychiatre, chef de service,**  
**Fédération adolescents de**  
**psychiatrie,**  
**Groupe Hospitalier du Havre**



# Le Havre, Territoire de santé

- **Des indicateurs de santé hétérogènes**
- **Des Pathologies psychiatriques sur-représentées**
- **Un indice de précarité défavorable**
- **Des taux de suicide plutôt « favorables »**
- **Des comportements à risque associés**

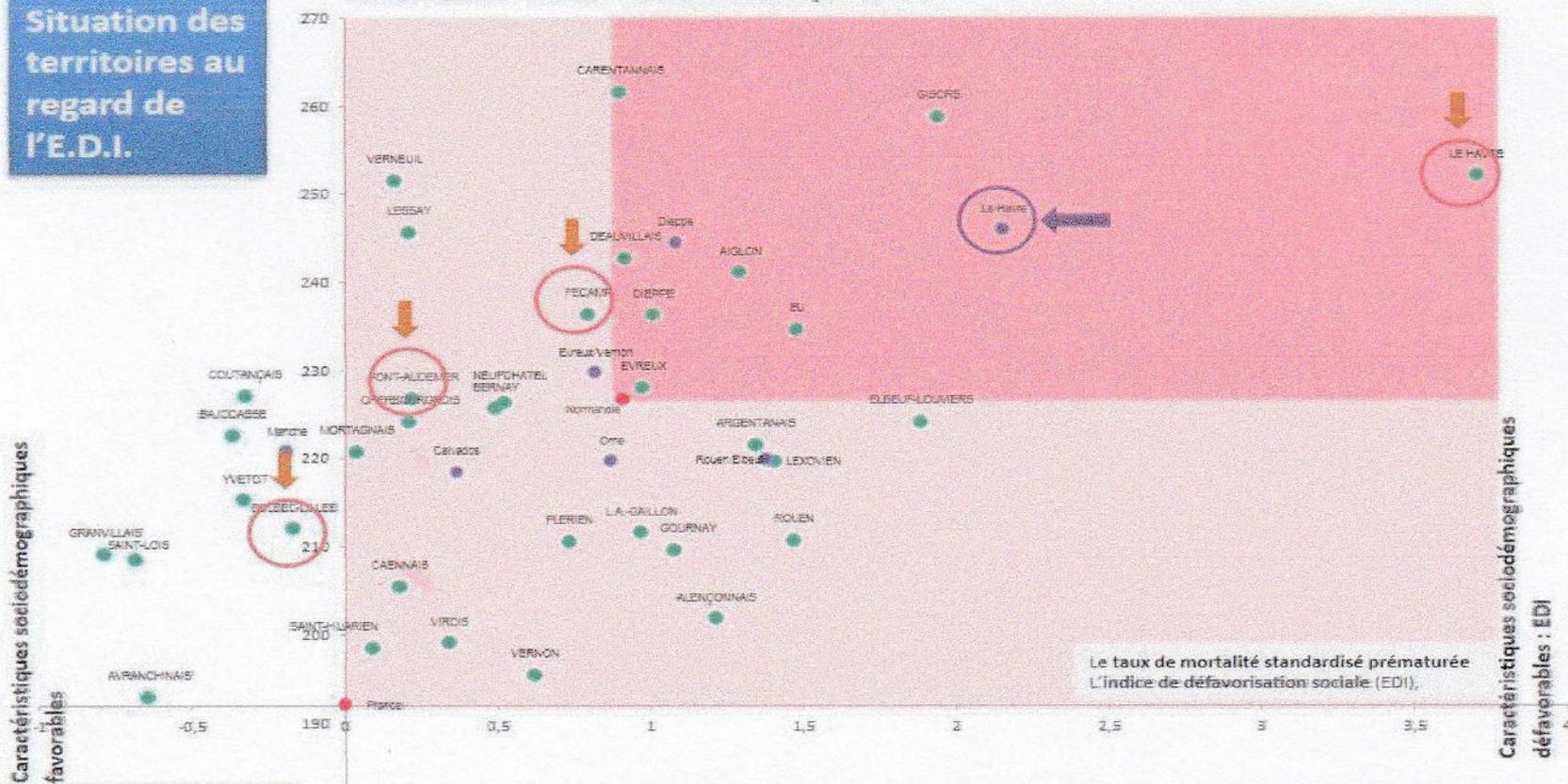
# Prévalence des pathologies psychiatriques

	autres troubles psychiatriques		déficience mentale		troubles addictifs		troubles névrotiques et de l'humeur		troubles psychiatriques débutant dans l'enfance		troubles psychotiques	
	Nb	Tx	Nb	Tx	Nb	Tx	Nb	Tx	Nb	Tx	Nb	Tx
BOLBEC	310	0,4%	131	0,2%	311	0,4%	841	1,2%	167	0,2%	233	0,3%
FECAMP	316	0,6%	150	0,3%	295	0,6%	997	2,0%	109	0,2%	247	0,5%
LE HAVRE	2146	1,0%	604	0,3%	1416	0,6%	3060	1,4%	674	0,3%	1623	0,7%
PONT-AUDEMER	173	0,4%	78	0,2%	206	0,5%	640	1,5%	62	0,1%	175	0,4%
<b>NORMANDIE</b>	<b>17112</b>	<b>0,7%</b>	<b>7430</b>	<b>0,3%</b>	<b>17649</b>	<b>0,7%</b>	<b>42941</b>	<b>1,7%</b>	<b>5802</b>	<b>0,2%</b>	<b>16099</b>	<b>0,6%</b>

# Index de dévalorisation sociale / Mortalité prématurée

Situation des territoires au regard de l'E.D.I.

Etat de santé défavorable : taux de mortalité prématurée



Note explicative :

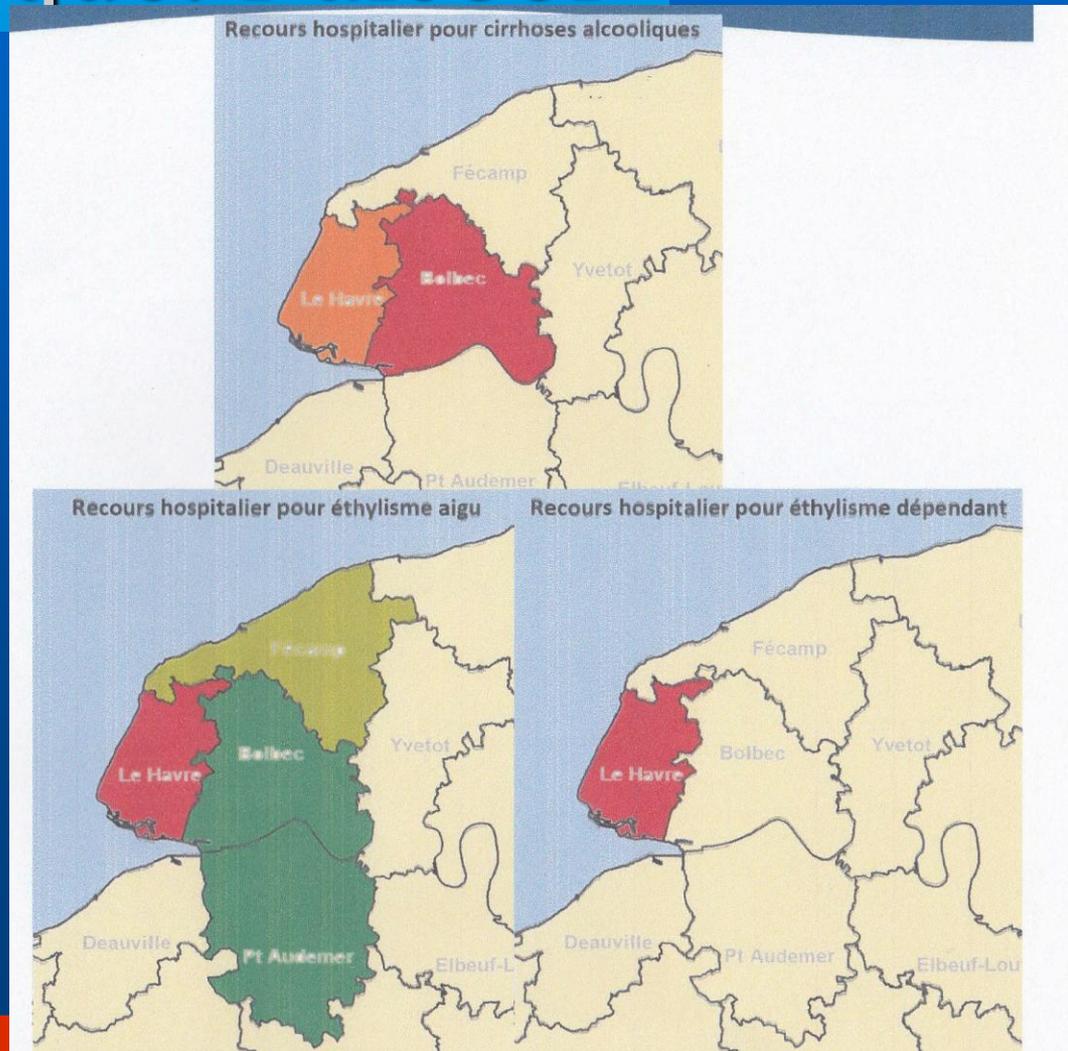
- en rose les territoires les plus défavorables, en termes d'EDI ou de mortalité prématurée, par rapport à la France.
- Rose foncé : les situations défavorables par rapport à la Normandie.
- Les points verts : T.Prix; violet T.S.

Comparativement à la France, le taux de mortalité prématurée standardisé et l'EDI sont significativement défavorables pour la Normandie. Une grande majorité des territoires sont dans ce cas (dans les deux cadres roses). Parmi les territoires les plus « défavorisés » (cadre rose foncé) tous les départements sont concernés, par exemple : Deauvillais (14), Gisors (27), Carentannais (50), Aiglon (61), Eu (76)...

Les territoires de Verneuil et Lessay se caractérisent par un état de santé défavorable malgré une situation sociodémographique dans la moyenne.

Le Mortainais et l'Avranchinois sont en limite de situation favorable par rapport à la France.

# Santé mentale et comportements à risque: l'alcool



En PSY adultes ainsi qu'en psy infanto-juvénile, le territoire du Havre est moins bien doté que la Normandie et la France en lits temps plein pour 1 000 habitants

	Hospitalisation à temps plein					
	T du Havre	Pr. 1000 hab.	Seine Maritime	Pr. 1000 hab.	France	Pr. 1000 hab
Psychiatrie générale	296	1,05	892	1,19	53424	1,36
Psychiatrie infanto juvénile	8	0,03	28	0,04	2228	0,06
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	4	0,01	12	0,02	362	0,01
<b>TOTAL</b>	<b>308</b>	<b>1,1</b>	<b>932</b>	<b>1,25</b>	<b>56014</b>	<b>1,42</b>

# Le taux d'équipement des ESMS pour adultes est inférieur aux taux régionaux et nationaux

ESMS pour adultes					
Type de structures	Nb total de places	Taux d'équipement du territoire de santé	Taux d'équipement de la région Normandie	Taux d'équipement national (métropole)	Taux d'équipement de la région Bourgogne Franche Comté
		<i>Pour 1000 habitants entre 18 et 65 ans</i>	<i>Pour 1000 habitants entre 20 et 59 ans</i>		
ESAT	928	3,307	4,4	3,6	4,3
FAM	204	0,727	0,8	0,8	1,1
MAS	281	1,001	0,9	0,8	0,8
SAMSAH	75	0,267	1,6	1,5	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>1488</b>	<b>5,303</b>	<b>7,7</b>	<b>6,7</b>	<b>8,9</b>

# Le taux d'équipement des ESMS pour enfants et jeunes adultes (- de 20 ans)

ESMS -Prise en charge	Type de structures	Nbre de places Territoire de santé	Taux d'équipement TS pour 1000 hab	Nbre de places Région	Taux d'équipement Région pour 1000 hab
Les établissements et services en direction des enfants atteints d'autisme et de trouble du spectre autistique	IME et Etablissement expérimental	46	0,40	298	0,96
Les établissements et services en direction des enfants atteints de handicap moteur	IEM	198	1,20	328	0,40
Les établissements et services en direction des enfants atteints de polyhandicap	IME (section polyhandicap), EEAP et IEM	77	0,67	441	0,34
Les établissements et services en direction des enfants atteints de troubles du caractère ou du comportement	ITEP	120	1,04	1092	1,26
Les Instituts Médico-Educatifs (dont section Autisme), et les centres d'accueil familial spécialisés (hors ITEP)	Instituts Médico-Educatifs (IME) et Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés	620	5,40	4773	5,81
<b>TOTAL</b>		<b>1001</b>	<b>8,72</b>	<b>6867</b>	<b>8,4</b>

# 16-20 ans: les enjeux de la transition

- **La santé:**

- Entre pédiatrie et MCO adulte
- Un recours difficile au MG
- Entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte

- **L'habitat**

- Précarité
- Pas ou peu d'APJM
- Allocations logement insuffisantes

- **MDPH:**

- Entre pôle enfant et pôle adulte

- Entre AEEH et AAH (disjonction avec CAF)

- Flou 18-20 ans

- **Emploi**

- **Médico-social**

- **Justice**

- **Scolarité**

- Arrêt obligation scolaire

- Des ESMS dont la limite d'accompagnement est très variable (+ Creton)

# Ados-Adultes, le handicap psychique

- Des enjeux majeurs sur le plan psychiatrique pour les 16-20 ans
- Les psychoses émergentes (15-25 ans)
  - La prévention de la transition psychotique
  - Les enjeux du soin, à court terme et à long terme (diminuer la DPNT)
- Les troubles de l'humeur
- Situations traumatiques, récentes et anciennes
- La question spécifique des MNA
- Les comorbidités psychiatriques: addictions, troubles anxieux, peu de recours aux soins somatiques, etc...

# Les enjeux de la majorité

- **Quelle place donner à la famille?**
- **L'accès à la citoyenneté**
- **Majoration du risque d'exclusion sociale, de décompensation psychiatrique**
- **Les adolescents de l'ASE / Les jeunes adultes de la rue et des CHRS!**
- **Quid des perspectives dans le 76 et au national?**

# Des collaborations indispensables

- **PTSM**
- **RAPT / Anticiper la rupture des situations les plus fragiles**
- **Parcours de soins, parcours de vie: l'évitement des ruptures et la coordination des parcours**
- **L'interdisciplinarité**

# La Maison de l'Adolescent

- **12-20 ans**
- **A l'articulation des dispositifs**
- **Circulaire 2016:**
  - Missions de coordination et d'appui aux acteurs
  - La contribution à la coordination des parcours de santé
  - Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou institutionnellement les limites de leurs compétences
  - La sensibilisation et la formation aux problématiques de l'adolescence, spécifiquement sur la santé et la santé mentale
  - L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence

# Maison de l'Adolescent et Coté Cour

- **Intervenir précocement**
- **S'articuler pour accompagner les usagers:**
  - En situation de handicap psychique
  - Évaluer les troubles, détecter les co-morbidités
  - Éviter le non-recours aux soins, la rupture de parcours à 18 ans
  - Évaluer: cognitif, capacités d'insertion et d'autonomie

- Favoriser autant que possible l'inclusion sociale
- Éviter le recours au « tout hôpital » ou au « tout ESMS »
- Privilégier autant que possible les dispositifs de droit commun
- Un accompagnement aux soins et vers les soins
  - Ambulatoire
  - En HC quand cela s'avère nécessaire
  - Faire du lien et favoriser la transition vers les dispositifs adultes

Merci de votre



Attention